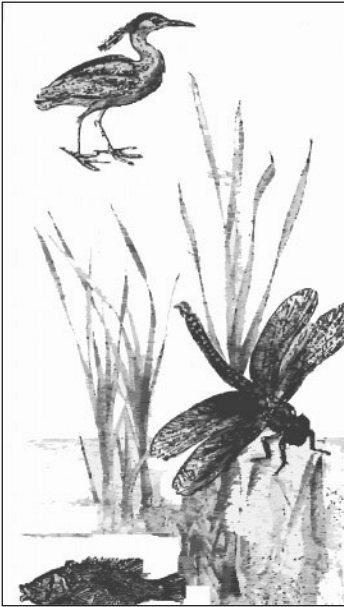




QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?



Qu'est-ce que la biodiversité ?

C'est la richesse des formes de vie sur terre (plantes, animaux et micro-organismes), différentes génétiquement et qui sont à la base de nombreux produits nécessaires à la société humaine (alimentaires, thérapeutiques, économiques...).

L'humanité est confrontée à une phase d'extinction des espèces en évolution dont certaines sont sérieusement menacées. De tous les problèmes mondiaux, c'est celui-là qui évolue le plus rapidement et qui aura les répercussions les plus graves parce qu'il est totalement irréversible.

Une collaboration et une solidarité internationales s'imposent en vue de la résolution de problèmes communs comme la menace sur la biodiversité.

Quelles sont les composantes de la diversité biologique ?

- Les plantes vertes, capables de réaliser la photosynthèse, sont à l'origine de toute vie par la matière organique qu'elles fabriquent et qu'elles mettent à la disposition des autres maillons de la chaîne ali-

mentaire et par la production d'oxygène dans l'eau et l'air nécessaire à la respiration aérobie de la plupart des animaux. Les plantes sont des producteurs primaires, elles nous permettent, de ce fait, l'accès à la composante première des éléments constitutifs de tout être vivant.

Du fait qu'elles sont capables de fabriquer seules leur matière organique à partir de l'eau, de sels minéraux solubles (du sol ou de l'eau) et de dioxyde de carbone de l'air ou de l'eau et d'énergie lumineuse : elles sont autotrophes.

- Les consommateurs de 1^{er} et 2^{ème} ordres sont tous les animaux sauvages ou domestiques accessibles à la nourriture humaine au moyen de la chasse ou de la pêche .

- Les animaux sont hétérotrophes car ils ne bénéficient pas du privilège de pouvoirs des plantes ou d'un autre animal.

- Les micro-organismes rendent la matière organique morte recyclable et de nouveau disponible ; ils permettent également la réalisation de nombreuses réactions chimiques nécessaires à la vie.

Par quoi ces êtres vivants sont-ils menacés ?

- Le déboisement qui appauvrit la forêt puisque le bois des arbres est souvent utilisé par l'Homme pour le chauffage, l'ameublement, la construction navale...

- Le surpâturage, quand un nombre très élevé de moutons ou de vaches sont placés dans une surface réduite.

- L'utilisation non contrôlée d'animaux ou de végétaux à des fins alimentaires, économiques, pharmaceutiques ou autres...

- La chasse et la pêche abusives et mal contrôlées et qui n'obéissent pas à des périodes étudiées respectant l'état physiologique de l'espèce.

- L'utilisation abusive des pesticides et engrais en agriculture, dans le tourisme ou encore dans l'entretien ménager.

Que peut-on faire pour protéger les espèces ?

- Favoriser le reboisement.

- Respecter les êtres vivants autant qu'on respecte les individus humains.

- Entretenir à l'occasion, ceux que l'on rencontre ou capture vivants.

- Remettre en liberté les jeunes spécimens.
- Ne pas introduire, sans étude préalable, de nouvelles espèces qui peuvent occasionner des compétitions incontrôlées.
- Élaborer des modules de formation, de sensibilisation et de mobilisation des jeunes .
- Association des programmes sociaux et sylvo-agricoles à la protection de la diversité biologique, de façon à créer des liens symbiotiques entre les besoins élémentaires des populations locales et les programmes de protection de la nature.
- Soutien des programmes qui renforcent les pratiques de protection in situ et ex situ par des familles rurales et tribales.
- Mise au point de méthodes simples de surveillance biologique comme les bio-indicateurs, qui permettent aux communautés locales de surveiller la santé de leurs écosystèmes.
- Aide à l'élaboration de bases de données sur les droits.
- Promouvoir des activités d'augmentation des capacités au moyen de transfert de technologie et de développement d'infrastructures.
- Assistance en matière de protection de la diversité biologique côtière (exemple récifs de corail).

Savez vous que ...?

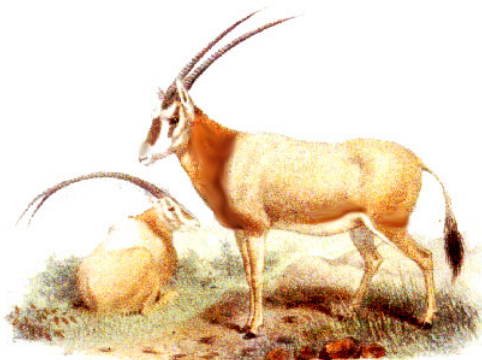
- Le couvert végétal naturel a connu une régression spatiale et variétale importante ayant pour conséquence la dégradation de la diversité biologique.
- Une promenade matinale dans une forêt nous permet une bonne oxygénation, pendant que les arbres tirent profit du dioxyde de carbone que nous dégageons.
- Chez les plantes, la nuit dans l'obscurité, la respiration devient plus importante que le jour (masquée par la photosynthèse) ; de ce fait, il nous est déconseillé de garder des plantes dans notre chambre, la nuit.
- La dégradation des richesses biologiques se poursuit à cause des pesticides, du développement urbain...
- Les ressources halieutiques sont détériorées à cause des hydrocarbures, des activités industrielles, des eaux usées domestiques, du recul des plages, des activités touristiques et halieutiques (pêche).
- La durée de vie moyenne d'une espèce est d'environ 4 millions d'années.

De quoi est constitué le patrimoine biologique ?

- Les milliers d'espèces végétales nord-africaines constituent pour la plupart des ressources génétiques dont certaines sont des cas de spéciation à l'échelle planétaire. Certaines sont d'intérêt économique pour être cultivables, oléagineuses, fourragères, aromatiques, médicinales et ornementales.

- La diversité faunistique en Afrique du Nord est remarquable par la représentativité des Mammifères, oiseaux, reptiles et poissons parfois menacés d'extinction.

- Les micro-organismes utiles comme ceux qui vivent dans le sol et y favorisent certaines réactions comme la transformation de composés azotés insolubles ou d'autres solubles donc disponibles pour les plantes qui les absorbent avec l'eau.



Auteur : Ali MTIMET

Coordinateur National : Ali MTIMET

Association Tunisienne Pour la Protection de la Nature et de l'Environnement

12 Rue Tantaoui El Jawhari El Omrane 1005 Tunis.

Tél : (216-1) 28 81 41 - Fax : (216-1) 79 72 95

E Mail : Mohamedali.Abrougui@atpne.rnrt.tn



Coordinateur Régional : Abdelhamid BELEMLIH

Société Protectrice des Animaux et de la Nature «SPANNA» 41, Résidence Zohra, Harhoura

12 000 Témara - Maroc - Tél : (212-7) 74 72 09 - Fax : (212-7) 74 74 93 - E-mail : spanna@mtds.net.ma